



Rapport Pisani-Mahfouz

Action pour le climat et finances publiques : la difficile équation

Faute d'avoir pu maîtriser les finances publiques depuis des décennies, nous nous sommes engagés dans une impasse dont il est très difficile de sortir



© Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz ont rendu un très intéressant rapport sur “les incidences économiques de l’action pour le climat”, qui met en évidence les principaux enjeux de cette action en donnant des estimations utiles de ses bénéfices et de ses coûts. Je

me limite ici à la difficile équation qu'il faut résoudre pour concilier cette action pour le climat et les contraintes budgétaires.

Les auteurs de ce rapport notent que la transition climatique doit reposer sur un équilibre entre subvention, réglementation et tarification du carbone mais, s'agissant du troisième instrument, se contentent de rappeler les dispositions déjà prises au niveau européen (extension du marché de quotas de carbone et taxe carbone aux frontières). Une hausse de la taxe carbone en France, à moduler en fonction des prix des hydrocarbures à l'importation, ne dégagerait certes pas beaucoup de recettes pour l'État, car une grande partie de son produit devrait être utilisée pour aider les perdants les plus modestes. Elle inciterait néanmoins les ménages et entreprises à adapter leurs comportements dans le sens souhaité, notamment en engageant une partie des investissements nécessaires sans qu'il faille les y inciter par des aides publiques.

Deux risques

À défaut, les auteurs proposent, outre l'extension des normes, des investissements publics et des aides à l'investissement pouvant atteindre 1,3 % du PIB en 2030 en plus de ce qui est déjà prévu. Ils notent que leur première source de financement "est bien évidemment" le redéploiement des dépenses budgétaires et fiscales, mais doutent que cela suffise.

Les dépenses publiques ont représenté 58 % du PIB en 2022, dont 5 % du PIB pour les investissements et aides à l'investissement payés par les administrations. Un redéploiement de 1,3 point de PIB est possible et nécessaire, mais l'équation budgétaire est plus compliquée car il faut en plus réaliser des économies considérables pour réduire le déficit public et stabiliser la dette autour de 110 % du PIB. Dans le contexte politique et social actuel, il est malheureusement irréaliste de vouloir faire les deux à la fois.

■ "Il faut choisir entre 2 risques : une hausse de la dette publique ou une hausse des prélèvements obligatoires"

Il faut donc choisir entre deux risques : celui d'une hausse de la dette publique et celui d'une hausse des prélèvements obligatoires. Emprunter pour financer la transition climatique ne rend pas la dette plus soutenable car quoi qu'en dise le rapport, on ne peut pas compter sur une croissance plus forte après cette transition. Taxer les riches et les grandes entreprises peut améliorer son acceptabilité sociale, mais il est risqué d'avoir des prélèvements obligatoires plus élevés que ceux des pays concurrents. En renonçant aux réformes nécessaires pour maîtriser les finances publiques depuis des décennies, nous nous sommes engagés dans une impasse dont il est très difficile de sortir.

L'impôt exceptionnel sur la fortune proposé par les auteurs est traité dans un paragraphe d'un rapport de 140 pages. Ce sujet mérite plus qu'un paragraphe et sort donc du cadre de cet article.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 30/05/2023

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter.](#)